

# Action de l'inspection

## Bilan et perspectives

Marielle MUGUERRA – DRIEE/ UT 78

Romain VEILLOT – DRIEE/ Service Prévention des Risques et Nuisances

28 novembre 2014



# Introduction

- Bilan des inspections réalisées sur les deux dépôts
- Bilan des études reçues et des arrêtés pris/proposés
- Perspectives dont PPRT

# Faits marquants depuis le 8/07/2013

- RM et TRAPIL: 3 inspections chacun
- Dispositions réglementaires nationales :
  - Plan de modernisation des installations industrielles : état des lieux et plans de surveillance des bacs et de leurs fondations, des rétentions, des tuyauteries et des mesures de maîtrise des risques instrumentées
  - Dispositions techniques de l'arrêté ministériel du 3/10/2010 (stockages de liquides inflammables) dont stratégie de défense contre l'incendie

# Suivi de Raffinerie du Midi

- **Inspection du 11 avril 2014: Impact : Eau - Air - Déchets**
  - Constats : quelques non conformités et remarques (repérage des piézomètres et caractéristiques des réseaux d'eau, absence de registre des déchets, quelques fûts de déchets hors rétention, manque de précision sur les émissions de COV)
  - Réponse de l'exploitant par courrier du 17/07/2014 : certaines corrections sont déjà apportées, d'autres sont en cours (avec les fournisseurs notamment)

# Suivi de Raffinerie du Midi

- **Inspection du 24 juin 2014:**
  - Suite des inspections précédentes (niveaux hauts/très hauts, SGS : formations, tuyauteries en rétention)
  - Prévention du vieillissement / Modernisation des installations : suivi des bacs, fondations et cuvettes de rétention, tuyauteries, état initial des MMRi (mesures de maîtrise des risques instrumentées)
  - SGS (point 7) : contrôle du système de gestion de la sécurité, audits et revues de direction
  - Suites : courrier du 11 juillet : 3 non conformités (suivi cuvette II, état initial MMRi incomplet, formalisme du suivi audit interne) et 9 remarques
  - Réponse RM : **à venir**

# Suivi de Raffinerie du Midi

- **Inspection du 27 novembre 2014 :**

- Exercice POI (plan d'opération interne) et examen de la stratégie de défense incendie, en présence d'un officier du SDIS

Bonne réactivité des équipes, quelques points perfectibles

- La refonte du POI annoncé par RM pour 2013 a été faite (transmission imminente à l'inspection et au SDIS)
- Suites : *courrier DRIEE à venir*

# Suivi de TRAPIL

- **Inspection du 4 septembre 2013:**

- Exercice POI - stratégie de défense contre l'incendie
- Suites : courrier du 30/09/2013 (des remarques)  
et mise en demeure du 19/11/2013 (taux d'application des boites à mousse du bac 11, pour extinction d'un feu dans bac)
- Réponse TRAPIL du 27 janvier 2014 : l'arrêt d'exploitation du bac 11 résout la question de l'extinction du feu de ce bac, et des besoins en extinction de la cuvette 2 (canons désormais orientés par défaut vers cuvette 1, plus de manipulation à prévoir par le SDIS → devient autonome)

*réponses aux remarques en attente*

# Suivi de TRAPIL

- **Inspection du 22 mai 2014:**

- Thèmes :

- Suites des inspections précédentes (nombreux points en suspend : fiches réflexes, TGBT et groupe électrogène, gardiennage, clapets, foudre, ... )
    - Vieillessement : état initial et programme de surveillance des bacs, fondations, rétentions, tuyauteries et MMRi, dont constat du respect de la mise en demeure du 21/05/2013 (suivi des rétentions)

- Suites : courrier du 23 juin 2014 : 7 non-conformités et 6 remarques

- Réponse TRAPIL : partielle (piézomètres et gardiennage),

*à venir pour l'alimentation électrique, la foudre, les eaux pluviales, les asservissements sur détection HC, les MMRi*



# Suivi de TRAPIL

- **Inspection du 16 juin 2014 :**

- Exercice POI -stratégie de lutte contre l'incendie
- Suites : rapport et courrier du 10 juillet : non-conformité notable sur le maintien des canons, 2 NC et 6 remarques
- Réponse de TRAPIL le 12 août : uniquement sur la non-conformité notable : canons fixés à la dalle, et prévision de travaux pour déversoirs (à préciser)

*Les 2 non conformités (absence de protection et moyens de communication pour l'agent de surveillance post-intervention et sur l'absence de prise en compte des sous-cuvettes et 6 remarques restent **en attente de réponse***

# Faits marquants depuis le 8/07/2013

- Instructions d'études :
  - Défense incendie : positionnement des exploitants sur la stratégie adoptée : autonomie (sans recours au SDIS) pour les deux dépôts
  
- RM : Révision quinquennale de l'étude de dangers :
  - V1 remise le 22 janvier 2013, V2 le 25 avril puis 2 octobre et 14 novembre 2014 : finalisation d'instruction (notamment pour définir l'aléa du PPRT)

# Faits marquants depuis le 8/07/2013

- TRAPIL :
  - Mai 2013 : annonce du renoncement à l'essence  
→ APC du 8/07/2013 pour acter l'affectation des bacs
  - Février 2014 : annonce du renoncement au bac 11 (dégazé, déconnecté) → passe Seveso « seuil bas », AP à venir
  - EDD remise le 21 janvier 2014, en cours d'instruction

# Perspectives

- Instructions d'études à venir :  
*selon projets des exploitants*
- Révision du PPI : en cours, mais d'autres PPI du département sont prioritaires (élaboration et non révision)
- Poursuite de l'élaboration du PPRT

# PPRT :

## Faits marquants depuis le 8 juillet 2013

- **RAPPEL : procédure PPRT mise en suspend en mai 2013**, suite à l'annonce par TRAPIL de son renoncement à stocker de l'essence, après remise du rapport du commissaire enquêteur (car modification de l'aléa et des réponses PPRT)  
puis TRAPIL « sorti » du PPRT en février 2014 par réduction des volumes stockés (Seveso seuil bas)
- **Contexte nouveau --> RM a également souhaité réduire le risque à la source** (modification d'affectation des bacs : essence éloignée vis-à-vis des tiers, nouvelles mesures de maîtrise des risques)
- **Prorogation de 12 mois supplémentaires proposée au préfet (jusqu'au 19/12/2015)**

# Perspectives sur le PPRT

- Reprise de la procédure complète (dont concertation) :
  - Établissement des nouvelles cartes d'aléa (sur la base de la nouvelle EDD RM) d'ici fin 2014
  - Préparation du nouveau projet de zonage/règlement, à discuter en **réunion des POA** (début 2015)
  - Puis consultation formelle des POA (dont **réunion de la CSS** et délibération des conseils municipaux et du CG) : printemps 2015
  - Puis enquête publique
  - Objectif : approbation 2<sup>e</sup> semestre 2015
  - Puis discussion sur le financement (des éventuelles mesures foncières restantes) et mise en œuvre des mesures du Plan

**Merci  
de votre attention**